

RAPPORT MORAL SOCIAL et FINANCIER 2024

Rapport moral 2024

de Daniel PLOIX, Président

L'activité de **La Semaine de la Bonté** a, cette année encore, été marquée par les difficultés financières persistantes dues à la diminution du nombre de nos dons. Cette situation nous a obligés à prendre des mesures difficiles afin de réduire nos frais de gestion, dans l'objectif de préserver l'avenir de notre association.

Ainsi, grâce au soutien généreux de la société **Impact Partners**, nous avons pu bénéficier d'un hébergement gratuit. Ce changement a entraîné un déménagement effectué entre octobre et novembre, période durant laquelle nos activités ont dû être temporairement interrompues. Nous avons également été contraints, avec regret, de nous séparer d'une de nos collaboratrices.

Malgré ces bouleversements, nos bénévoles se sont mobilisés sans relâche et ont tenu autant de comités que l'année précédente, mais avec une organisation différente adaptée aux nouvelles contraintes. Leur engagement exemplaire a permis de continuer notre mission d'attribution de secours aux personnes en situation difficile.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux bénévoles pour leur compétence, leur dévouement et leur fidélité, ainsi qu'à notre collaboratrice, pour son implication essentielle.

Nous sommes restés fidèles à notre vocation première : venir en aide aux personnes confrontées à des difficultés de mobilité, soutenir les actions de formation pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi, et accompagner les familles, en particulier les familles monoparentales, dans leur vie quotidienne.

Notre action, cependant, reste entièrement dépendante de la générosité de nos donateurs. Plus que jamais, leur soutien est indispensable pour que nous puissions poursuivre notre mission auprès de ceux qui comptent sur nous.

Je vous remercie de votre confiance renouvelée et de votre fidélité à nos côtés.

RAPPORT MORAL SOCIAL et FINANCIER 2024

Rapport social 2024

De Gérard ROULET Vice Président

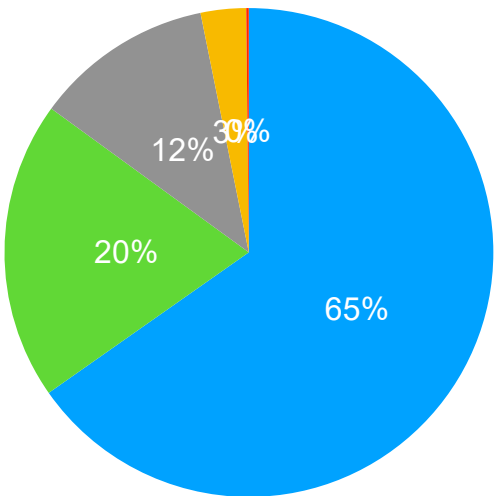
L'année 2024 a été marquée par la décision du conseil d'administration de réduire les frais de gestion de l'association, notamment en transférant ses locaux. En conséquence l'association a suspendu ses activités de fin juin à début novembre, entraînant une baisse sensible des secours attribués et du nombre de dossiers aidés.

Historique des secours 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Montant des secours	110833 €	143808 €	134633 €	103627 €	93821 €
Nombre des dossiers reçus	1130	1410	1107	866	801
Nombre des dossiers aidés	661	816	843	692	567
Pourcentage reçus/aidés	58 %	57 %	76 %	80 %	71 %
Montant moyen de l'aide	168,00 €	176,00 €	160,00 €	150,00 €	165,00 €

L'association a aidé 567 familles pour un montant de 93821 €, soit un montant moyen de 165 €.

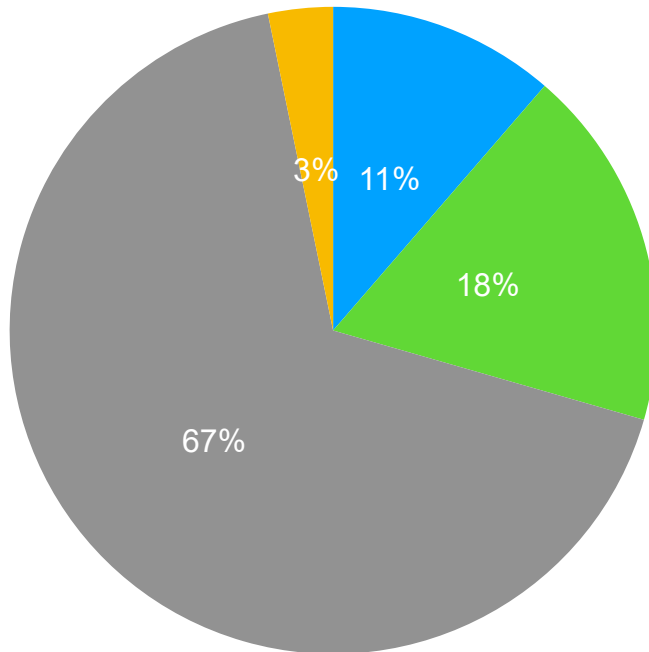
■ Mobilités ■ Enfance ■ Formation
■ Aide d'urgence ■ Santé



La répartition des secours reste assez stable, les aides à la mobilité constituent, comme les années précédentes, le premier poste d'assistance avec plus particulièrement la réparation automobile. En effet le maintien dans l'emploi est souvent lié à la capacité à se déplacer notamment dans les territoires mal desservis par les transports en commun, mais c'est également une difficulté pour les personnes ayant des horaires atypiques le matin de très bonne heure ou le soir tard.

RAPPORT MORAL SOCIAL et FINANCIER 2024

■ Achat/Location de véhicule ■ Permis de conduire
■ Réparation de véhicule ■ Transports



L'aide au passage du permis de conduire permet de financer les heures de conduite supplémentaires nécessaires avant de passer l'examen. La location de voiture auprès de garages solidaires, qui évite la perte d'emploi, est souvent une solution d'attente quand le véhicule est immobilisé.

Les difficultés économiques du moment sont vraisemblablement la cause de l'importance du soutien apporté à l'enfance qui représente cette année 20% des secours attribués. L'association a aidé au financement de 52 voyages scolaires pour des familles en difficultés afin de permettre aux enfants de partir avec leurs camarades au séjour organisé par leur école. De même elle a soutenu 32 familles en les aidant à financer des frais de scolarité, d'hébergement, de transport afin d'assurer la continuité de la scolarité et pour terminer 20 inscriptions à des associations sportives ou culturelles afin d'aider les enfants à participer à des activités collectives.

La semaine de la Bonté priorise l'assistance aux familles pour aider à la mobilité, à la formation dans la perspective du maintien ou du retour à l'emploi et l'aide aux enfants des familles en difficultés.

Les bénévoles s'attachent à un examen attentif des dossiers transmis par les assistantes sociales, les décisions sont toujours prises à plusieurs afin d'éviter les biais individuels. La rapidité de traitement des dossiers en une dizaine de jours constitue une spécificité de la Semaine de la Bonté et contribue à sa reconnaissance par le réseau des assistantes sociales.

RAPPORT MORAL SOCIAL et FINANCIER 2024

Rapport financier 2024

De Roger de VERNEJOUL Trésorier

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Association à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Selon l'article L.232-1 du Code de Commerce, le rapport financier doit exposer la situation de l'Association durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement.

Ce rapport commente les comptes de 2024 en analysant successivement le compte d'emploi des ressources et le bilan résumé.

Les comptes sont à la disposition des donateurs, sur leur demande.

Présentation des états financiers

Il est précisé que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des états financiers sont conformes à la réglementation en vigueur.

Le compte emplois/ressources opère en effet une distinction entre les œuvres sociales alimentées par les dons du public, destinées aux secours et les frais de gestion associatifs couverts essentiellement par les produits financiers.

La somme des deux fait apparaître un solde négatif de **- 49,1 milliers d'euros**, dont **- 62,9 milliers €** pour les œuvres sociales et un solde positif de **13,8 milliers €** pour les frais associatifs. Le déficit des œuvres sociales est couvert par un prélèvement sur la provision pour fonds dédiés sur dons et legs permettant cette affectation, laquelle passe **de 237,4 milliers € à 174,4 milliers €**.

1. ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Les ressources.

Au total les ressources 2024 se sont élevées à **83 391 €**. Soit une diminution de 9% par rapport à 2023.

À comparer à **130 840 euros** reçus en 2021

Au total le nombre de donateurs est passé de 501 en 2021 à 430 en 2022 ,404 en 2023 et **342** en 2024.

Le résultat financier se décompose en un montant de **23,2 milliers €** d'intérêt et de revenus financiers (contre 23,1 m € en 2023),
et d'une dotation aux provisions (moins-values latentes) de **8 milliers €**.
soit au total 15,2 milliers €.

RAPPORT MORAL SOCIAL et FINANCIER 2024

Ils sont résumés dans le tableau suivant :

RESULTAT FINANCIER	2024	2023	2022	2021	2020	2 019	2 018	2017
intérêts	64	161	92	178	264	695	1 156	5 751
coupons	23 203	23 124	22 674	18 920	15 839	22 073	19 033	17 835
dotatons provisions	-8 024		-40 384		-66 947		-84 606	
reprises sur la dotation		14 686		27 652		45 078		27 664
total	15 243	37 971	-17 618	46 750	-50 844	67 846	-64 417	51 250

Par ailleurs il a été nécessaire de se séparer d'une partie du portefeuille placé au CIC.

VENTE PORTEFEUILLE	2024	2023
portefeuille	20 742,35	40 477,83
charges	-231,89	-441,29
plus values	8 014,33	14 686,27
total net	28 524,79	54 722,81

La plus-value se rajoute aux résultats financiers qui de ce fait sont portés à **23 024 €**.

Si on décompose le résultat des valeurs mobilières qui sont gérées par le CIC et la BNP.

- Le Compte BNPP Multiciel, valorisé à l'origine à 259 686 € est « valorisé » au 31/12/2024 à 287 781 €.
- Les placements CIC (valeur historique à 455 935 € ramenée à 393 292 € suite à la cession d'une partie du portefeuille) font apparaitre selon les titres placés des plus-values globales de 37 294 € et des moins-values globales de 129 125 €.
- Contre en 2023 des plus-values de 70 084 € € et des moins-values de 121 101 €.
- Conformément aux règles comptables seules les moins-values potentielles ont été comptabilisées (provisions), ce qui aboutit à une dotation supplémentaire aux provisions de **8 024 €**.
- En additionnant les plus et moins-values on aboutirait à un portefeuille globalement en moins-value de 63 735 € contre 67 077 € en 2023, 98 740 € en 2022 et une plus-value de 14 606 € fin 2021.

Au bilan, l'actif circulant s'élève à **549 m €** contre 610,2 m € en 2023.

Il est composé de **525 m €** de valeurs mobilières, de **24,6 m €** de disponibilités dont **10,9 m€** de soutien financier à recevoir (dons reçus en 2025 et remis en banque en 2025 mais versés au titre de 2024).

Bilan Actif	2 024	2 023	2 022	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017	2 016
Immobilisations nettes	0	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
Caisse-Banques	24 616	53 798	63 225	143 285	176 989	189 087	223 666	494 888	375 006
Valeurs mobilières de placement	525 044	554 042	579 871	620 255	592 603	659 551	613 881	462 876	649 055
Total de l'actif	549 660	610 240	645 496	765 940	771 992	851 038	839 947	960 164	1 026 461

RAPPORT MORAL SOCIAL et FINANCIER 2024

Les emplois (compte de résultat)

Globalement, les emplois représentent un montant en diminution par rapport à l'an dernier : **155,5 m €** contre 171,3 m € en 2023 qui se traduit par une diminution des frais de gestions : **70,9 m €** contre 81,9 m€ en 2023 et une diminution des secours distribués après régulation sur secours antérieurs : **84,6 m€** contre 89,4 m€ en 2023.

Pour l'essentiel la diminution des frais de gestion est due à la diminution des impôts et taxes (2023 ayant été une année exceptionnelle du fait d'une régularisation des impôts sur les 3 exercices antérieurs).

À noter que, du fait que la validité des chèques est maintenant limitée à un an, nous avons considéré que tous les chèques émis avant le 1^{er} janvier 2024 et non encore débités ne pouvaient plus être honorés.

emplois	2 024	2 023	2 022	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017
frais de fonctionnement	70 902	81 895	74 772	74 207	68 067	75 112	85 557	85 303
secours	84 627	89 419	116 879	125 777	97 725	108 699	176 586	154 749
total	155 529	171 314	191 651	199 985	165 792	183 811	262 143	240 052

Les secours payés pendant l'exercice (débit du compte BNPP) se montent à **67 m€** contre 103 m€ en 2023 et 117 m€ en 2022.

28,2 m€ de secours émis en 2024 n'avaient pas encore été débités au 31/12/2024 (cf compte BNPP) contre 10,6 m€ en 2023.

2. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Compte tenu d'un résultat courant et exceptionnel de **- 49 115 €**

Se décomposant en un déficit de ressources au titre des œuvres sociales (qui est prélevé sur le fonds dédié sur dons et legs) d'un montant de **- 62 929,33 €**

et d'un excédent au titre de l'associatif de : **13 814,18 €**

L'exercice clos au 31 décembre 2024 présente de ce fait un excédent après prélèvement sur le fonds dédié de **13 814,18 €,**

10% des résultats financiers (art 13 des statuts), soit **2 302,45€** doit être affecté à la réserve statutaire,

le solde, soit **11 511,73 €** étant affecté aux réserves en attente d'affectation.

3. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'Association n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

4. EVENEMENTS PREVISIBLES ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Pour l'exercice en cours, il conviendra de réfléchir sur l'avenir de l'association.

RAPPORT MORAL SOCIAL et FINANCIER 2024

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE

L'Association n'a connaissance d'aucun évènement postérieur à la clôture qui aurait un impact significatif sur la clôture de l'exercice.

6. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous indiquons l'absence de conventions réglementées.

Nous vous demandons de bien vouloir nous consentir quitus de notre gestion pour l'exécution de notre mandat au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

Nous soumettrons à vos suffrages les résolutions dont il vous sera préalablement donné lecture.

7. MANDAT DES ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale acte la démission de Philippe Cattiaux et Elisabeth Beatrix.
Elle nomme comme administrateurs Laurence de Resbecq et Killian Flagey

Elle renouvelle les mandats d'administrateurs de Michel Gervais, Pierre Girardin, Régis Neveux, Daniel Ploix, Roger de Vernejoul .
Leur mandat viendra à expiration à l'issue de la réunion de l'assemblée générale de l'année 2028 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

8. COMMISSAIRE AU COMPTE

Du fait de la diminution de nos ressources il n'a pas été nécessaire de faire appel à un commissaire aux comptes pour valider nos comptes 2024.